

# Société Générale Private Banking Monaco accélère sa transformation digitale

La révolution technologique en cours génère de nouveaux enjeux commerciaux induits par la dématérialisation des flux. Sans pour autant se substituer à la qualité de l'échange humain entre le banquier et son client, les nouvelles technologies complètent l'offre et élargissent l'univers des possibles.

Dans un contexte de mobilité accrue, la relation bancaire à distance se développe toujours plus. La dématérialisation prend ainsi en compte les nouvelles attentes des clients grâce à une prestation digitale qui se caractérise par ses qualités d'immédiateté, d'autonomie et de disponibilité du service 24/24.

Société Générale Private Banking Monaco accélère sa transformation digitale, en conformité avec la stratégie d'innovation globale déployée par le Groupe et se prépare à proposer à ses clients un nouveau service en Principauté : la signature électronique !

En pratique, l'utilisation d'une signature électronique semble aussi simple que d'apposer une signature sur un chèque. La réalité est bien plus complexe.

Un système de signature numérique requiert la mise en place de sécurités informatiques faisant appel à une technologie avancée conjuguant la cryptographie avec une authentification forte de l'utilisateur. Afin d'en faciliter l'utilisation, l'ensemble des filtres sécuritaires est transparent pour le client, dès lors qu'il se sera authentifié lors de la connexion initiale sur son smartphone ou à l'aide d'un boîtier.

Tout comme la signature manuscrite, la signature électronique permet ainsi de valider la conformité d'un document.

En Principauté de Monaco, la signature électronique peut déjà être utilisée entre l'Administration Monégasque et ses administrés. Du point de vue juridique, l'écrit sous forme électronique est admis en preuve au même titre et avec la même force

probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

Du point de vue technique, la signature électronique va encore plus loin que l'écrit manuscrit : en scellant l'ensemble du document lors de son apposition, elle en garantit l'intégrité et l'état précis du document au moment du consentement du signataire. Un peu comme si l'on paraphait chaque lettre ou chaque ponctuation d'un document papier ! Bien que le contexte réglementaire pour le secteur privé ne soit pas encore finalisé, Société Générale Private Banking Monaco travaille déjà à la mise en œuvre d'une infrastructure. Dans un futur proche, la signature électronique va ainsi devenir un élément-clé de la dématérialisation de nos actes quotidiens. De fait, elle offre une palette d'avantages innovants à notre clientèle : simplicité d'utilisation, rapidité d'exécution et efficacité du processus, respect des règles de conformité et d'authenticité, amélioration de la qualité de la relation commerciale et des échanges avec le banquier, en la délestant des tâches administratives. Cette innovation technologique permettra à la banque privée de répondre au besoin de mobilité accru de ses clients, en parfaite cohérence avec la dynamique d'innovation développée par le Groupe au service de ses clients.

La signature électronique contribue également à la démarche environnementale menée depuis de nombreuses années au sein de Société Générale Private Banking Monaco, par une réduction significative des impressions et des consommations de papier.



# Société Générale Private Banking Monaco speeds up its digital transformation

The current technological revolution has brought new commercial challenges to banking, caused by an increase in e-transactions. Rather than being a substitute for quality human exchanges between bank manager and client, these new technologies complement the existing banking services, expanding the universe of possibilities.



In these days of increased mobility, more and more people are developing a long-distance relationship with their bank. With this dematerialisation, banks are taking their clients' expectations into account and offering digital services that are characterised by their immediacy, autonomy and 24/7 availability.

Société Générale Private Banking Monaco is speeding up its digital transformation, in line with the global innovation strategy implemented by the group. It is preparing to offer clients a new service in the Principality: the digital signature.

Using a digital signature might seem just as easy as signing a cheque but this is, in reality, far from the case.

A digital signature system requires IT security to be set up using advanced technology that combines cryptography with a strong user verification system. To make its use easier, as soon as a client has been identified during the initial smartphone connection (or using a separate unit), he or she will be able to use all services.

In the same manner as a handwritten signature, a digital signature also allows the conformity of a document to be checked.

In the Principality of Monaco, digital signatures are already used in communications between members of the administration. From a legal point of view, digital signatures are the equivalent of handwritten signatures,

as long as the person signing can be duly verified and that the signature is stored in such a manner as to safeguard its integrity.

From a technical point of view, a digital signature is even more effective than its handwritten counterpart in the sense that it seals the entire original document, guaranteeing its integrity and precise state at the moment it was signed – it is rather as if every letter and punctuation mark on a paper document had been individually initialled. Although the regulatory context for this in the private banking sector is yet to be finalised, Société Générale Private Banking Monaco is already working on developing an infrastructure. In the near future, the digital signature will become a key element of the dematerialisation of our daily tasks. The fact is that it offers a whole host of innovative advantages to our clients: it is simple, quick and efficient to use, it respects compliance and verification rules and improves the quality of commercial exchanges with the bank manager, relieving the advisor of many administrative tasks. This innovative technology will allow us to meet the needs of our ever-more mobile customers and it is also in perfect cohesion with the innovation drive set up by the group, in terms of client service.

The digital signature also contributes to the environmentally-friendly ethos to which Société Générale Private Banking Monaco has been committed for many years, as it significantly reduces printing and paper consumption.

@ depositphotos / benelofrafia